

RAPPORT RSE 2022



EDITO DU PRESIDENT

Les associations en général et une fondation comme la nôtre en particulier sont aujourd'hui traversées par des enjeux sociétaux auxquels elles doivent faire face. Que cela soit les questions de la transition énergétique, des mobilités, de la perte de biodiversité, des discriminations, des violences physiques ou morales subies par les personnes, les sujets sont malheureusement nombreux pour lesquels nous nous devons de montrer l'exemple. Comme le disait Gandhi : « montrer l'exemple n'est pas le meilleur moyen de convaincre c'est le seul ». Convaincre qui ? Nos concitoyens bien sûr par effet d'entraînement, les résidants de la fondation parce qu'ils sont au cœur de ces enjeux sociétaux. Mais aussi notre équipe de salariés et les personnes susceptibles de nous rejoindre. Il en va de notre attractivité, de la satisfaction et de la santé au travail, du sens même de nos actions au quotidien. Merci à toutes et à tous pour ce travail collectif et à chacun, à chacune en particulier pour leur engagement personnel dans cette Responsabilité Sociale d'Entreprise de la Fondation ARALIS.

Gilles Desrumaux

MOT DU DIRECTEUR GENERAL

La fondation ARALIS s'est engagée depuis plus de deux ans dans une démarche RSE ambitieuse, visant à concilier notre développement économique avec une prise en compte attentive des enjeux sociaux et environnementaux. Nous avons ainsi pris des engagements concrets en matière de promotion de la diversité et de l'inclusion, de respect des droits et de l'éthique et nous envisageons concrètement à veiller à la réduction de notre empreinte carbone.

Je suis fier de constater que collectivement nous avons progressé dans ces domaines, mais je suis également conscient que le chemin à parcourir reste long et que nous devons continuer à innover pour répondre aux défis auxquels notre société est confrontée. C'est pourquoi nous allons poursuivre nos efforts en matière de RSE en intégrant toujours plus ces enjeux dans notre stratégie globale.

En parallèle, nous devons également anticiper les évolutions de notre secteur d'activité pour rester compétitifs et offrir aux résidants des produits et services les plus pertinents. Cela implique de développer une vision à long terme et de nous doter des outils pour anticiper les tendances futures, qu'elles soient technologiques, économiques, réglementaires ou sociétales.

Je suis convaincu que ces deux enjeux, la stratégie RSE et la prospective, sont étroitement liés et qu'ils sont essentiels pour assurer la pérennité d'ARALIS et son succès à long terme.

Mohamed Benazzouz

SOMMAIRE

Edito du Président	2
Mot du Directeur Général	2
Contexte	4
La démarche RSE selon l'ISO 26000	5
I – Présentation de la Fondation ARALIS	5
1. Son ambition	5
2. Sa vision	5
3. Ses valeurs	5
4. Sa mission	5
II – L'organisation de la démarche RSE	7
1. Nomination d'une responsable RSE	7
2. Mise en place d'un comité de pilotage	7
3. Choix du référentiel	7
II – Les parties prenantes de la Fondation ARALIS	9
1. Le recensement des parties prenantes	9
2. La hiérarchisation des parties prenantes	9
III – Le périmètre des enjeux	10
IV - Notre plan d'engagement RSE 2021-2025	11
Les actions menées en 2022	12
I – Favoriser la qualité de vie et des conditions de travail	12
1. Entretien d'un bon dialogue social	12
2. Le télétravail et le droit à la déconnexion	13
3. Simplifier la gestion RH pour les salariés	13
4. Encourager les salariés à venir travailler en vélo	14
5. Former pour s'adapter à l'environnement	14
II - Réduire nos émissions de GES	14
1. Sensibiliser tous les salariés et les membres du CA sur l'environnement	14
2. Faire évoluer notre parc de voiture de service	15
3. Encourager la participation des salariés au Challenge mobilité	15
4. Promouvoir les énergies vertes	15
5. Inscrire des engagements environnementaux dans notre Référentiel Construction	16
6. Trier nos déchets	17
III – Contribuer au développement de notre territoire	18
1. De par notre cœur de métier	18
2. Rendre autonome les demandeurs de logement	18
3. Développer des projets au bénéfice de notre public	19
4. Accueillir des stagiaires	20
5. S'interroger sur la question de discrimination	20
Nos perspectives	21

CONTEXTE

Au regard de la réglementation et de lois, la fondation ARALIS n'est pas tenue de publier un rapport RSE.

Cette publication relève de la seule volonté de la Gouvernance de la Fondation ARALIS de rendre compte de ses engagements et réalisations auprès de ses parties prenantes.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARALIS propose, depuis 70 ans, aux personnes en difficulté ou fragilisées, des solutions innovantes de logement adapté et d'accompagnement, pour se (re)construire et trouver sa place dans la société.

Depuis sa création en 1951, la Fondation ARALIS a toujours eu la volonté de réduire les inégalités sociales par ses actions.

En 2020, le projet stratégique de la fondation a défini trois axes stratégiques de développement sur cinq ans (2020-2025) :

- Axe 1 : offre de logement
- Axe 2 : offre de services
- Axe 3 : responsabilité sociétale

Un certain nombre de groupes de travail a été déployé à partir de 2020 sur les trois axes. Le 1^{er} octobre 2020, la Gouvernance a créé une mission spécifique dans la fonction de Responsable RSE, développement et innovation pour notamment mettre en œuvre une démarche RSE au sein de l'organisation.

La démarche RSE a été initiée à partir de la norme ISO 26000.

Nous vous présentons ici les grands principes RSE qui vont guider nos actions. La responsabilité sociétale des entreprises représente la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement. Elle se traduit par un comportement transparent et éthique qui :

- Contribue au développement durable, à la santé et au bien-être de la société ;
- Prend en compte les attentes des parties prenantes ;
- Respecte les lois en vigueur et est en accord avec les normes internationales de comportement ;
- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.

LA DEMARCHE RSE SELON L'ISO 26000

I – Présentation de la Fondation ARALIS

1. Son ambition

Contribuer à un monde plus respectueux des droits humains et de l'environnement tout en préservant notre viabilité économique.

2. Sa vision

La vision partagée de la Fondation basée sur les trois piliers social, environnemental et économique permet de définir les trois axes qui vont guider nos actions :

- Favoriser la qualité de vie au travail ;
- Réduire nos émissions de GES ;
- Contribuer au développement de notre territoire par nos actions

3. Ses valeurs

Solidarité : Accueillir et accompagner les personnes en difficulté ou fragilisées à (re)trouver une place dans la société.

Citoyenneté : Reconnaître les droits de chacun.

Qualité : Proposer des solutions de logement adapté et des services de qualité dans le respect sociétal et environnemental.

Ouverture : Développer notre activité sur la base d'un partenariat dynamique en lien avec d'autres acteurs sociaux

4. Sa mission

Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARALIS (Association Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale) propose, depuis 70 ans, aux personnes en difficulté ou fragilisées des solutions de logement adapté et d'accompagnement, pour se (re)construire et trouver sa place dans la société.

Ces solutions sont adaptées à celles et ceux - jeunes en insertion, travailleurs précaires, bénéficiaires de minima sociaux, familles monoparentales, seniors, ... - qui traversent des difficultés et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier traditionnel.

Soucieuse d'offrir à tous un logement adapté, la Fondation ARALIS, en tant que bâtisseur agréé au titre de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion, réhabilite et poursuit également la mutation de son parc immobilier, afin de répondre au mieux à l'évolution économique et sociale de la société française.

En collaboration et complémentarité avec l'État, les collectivités territoriales, les organismes HLM, les mouvements associatifs, les fondations et tous les autres organismes ayant des objectifs similaires, la Fondation ARALIS se donne pour missions :

ACCUEILLIR ET LOGER

- En résidence sociale : des personnes qui font face à des difficultés pour accéder à un logement du parc immobilier traditionnel
- En Habitat Regroupé Adapté (HRA) : des résidents de la Fondation de plus de 60 ans en situation de vulnérabilité sociale et financière
- En pension de famille : des personnes isolées et désociabilisées afin de leur offrir un cadre de vie adapté et un accompagnement
- En hébergement d'urgence : des personnes et des familles issues de l'immigration en attente de régularisation.

La Fondation ARALIS propose des logements clés en main, meublés, charges comprises et adaptés à la situation de ses résidents. Elle est constituée au total de 50 résidences sociales réparties plus particulièrement en Métropole de Lyon et à Saint-Étienne.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES

- Vers un logement et un accès aux droits communs.
- Par un suivi social de proximité et adapté aux besoins des personnes.

La singularité de la Fondation réside dans sa capacité à accompagner son offre de logements par un soutien social des personnes pour leur permettre de rebondir. C'est le sens du logement accompagné.

Les accompagnements sociaux sont réalisés dans le cadre de conventions signées avec la Métropole de Lyon ou financés par l'État.

DIFFUSER LA SOLIDARITÉ

- En reconnaissant les droits de chacun
- En accompagnant les personnes en difficulté ou fragilisées à (re)trouver une place dans la société grâce à une offre de logement adapté et de qualité
- En s'appuyant sur des relations partenariales
- En affirmant sa conviction que les salariés de la Fondation sont aussi sa richesse.

II – L'organisation de la démarche RSE

1. Nomination d'une responsable RSE

Dans la logique du projet stratégique, en septembre 2020, la fondation a créé une mission spécifique dans la fonction de Responsable RSE, développement et innovation au 01/10/2020.

La démarche de mise en œuvre de la RSE a démarré en mars 2021.

2. Mise en place d'un comité de pilotage

Les administrateurs sont impliqués dans le projet stratégique de la Fondation et plus particulièrement, la Vice-Présidente de la Fondation s'est engagée à suivre la démarche RSE. Des instances spécifiques ont été mises en place :

- Le Comité de pilotage composé du comité de direction (CODIR) et de la responsable RSE, développement et innovation.
- Des réunions entre la Vice-Présidente, le DG et la Responsable RSE développement et innovation à des étapes clés de cette démarche projet.

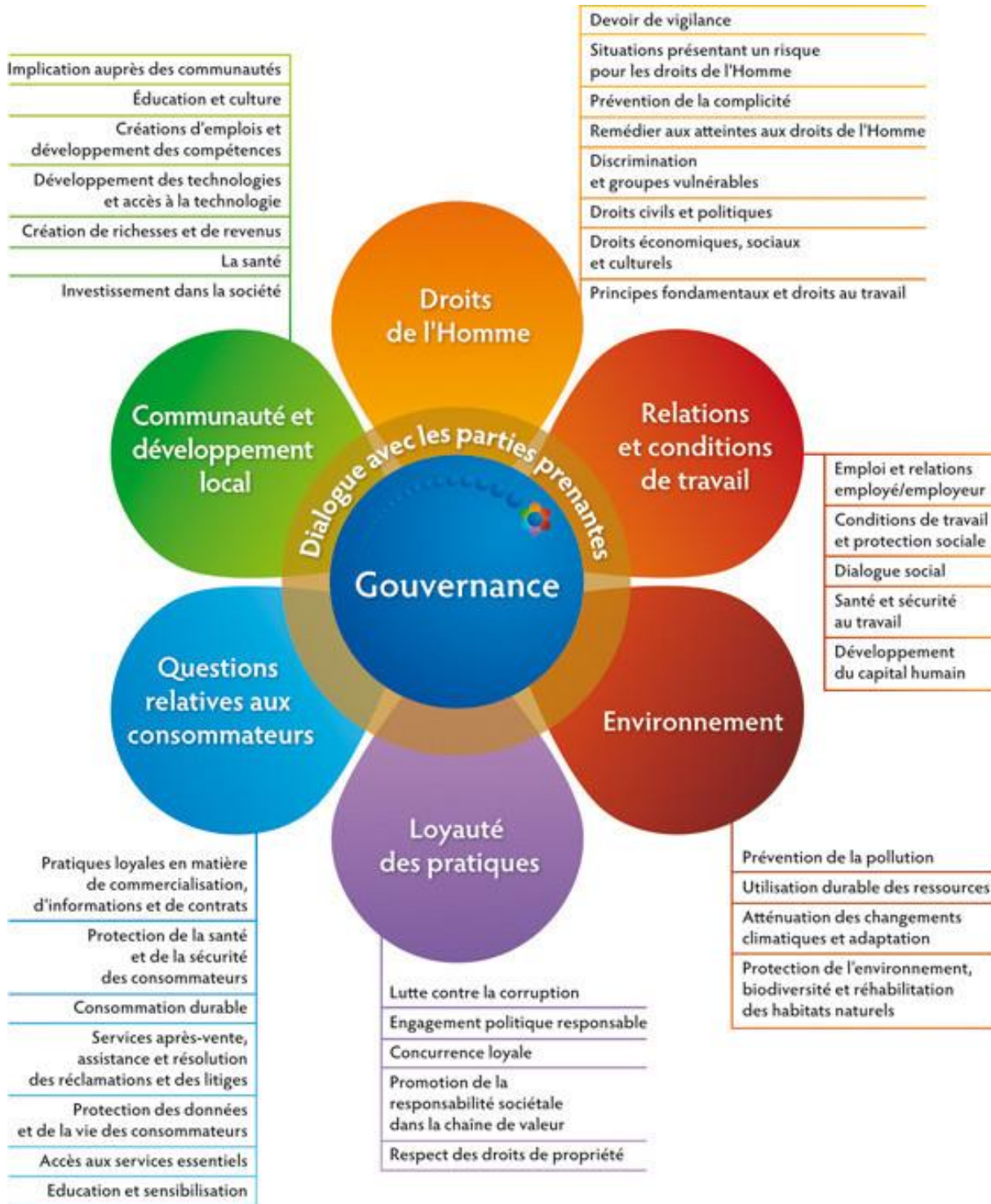
3. Choix du référentiel

Nous avons choisi de nous appuyer sur la norme ISO 26000 pour mettre en place la démarche RSE au sein de la Fondation ARALIS. Cette norme permet d'adapter le référentiel global à notre activité et de définir les questions centrales et les domaines d'action pertinents à notre organisation.

Elle propose ainsi de mettre en œuvre la démarche RSE à partir des sept questions centrales :

1. Gouvernance de l'organisation
2. Droits humains
3. Relations et conditions de travail
4. Environnement
5. Loyauté des pratiques
6. Questions relatives aux consommateurs
7. Communauté et développement local

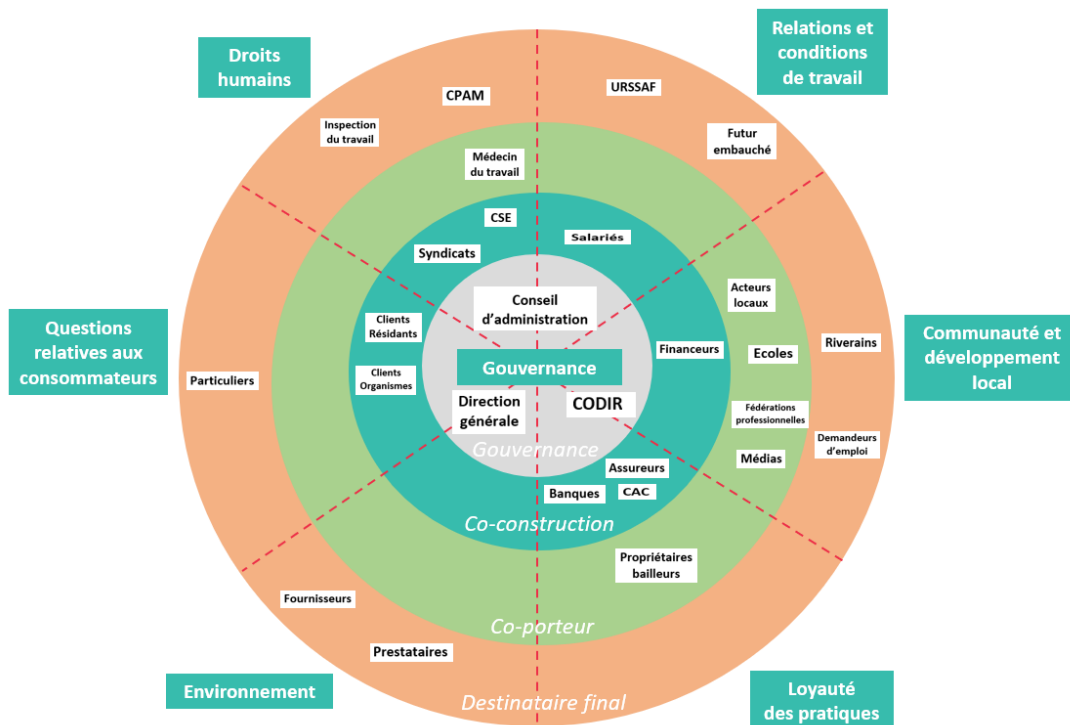
Ces sept questions centrales peuvent être présentées de la manière suivante :



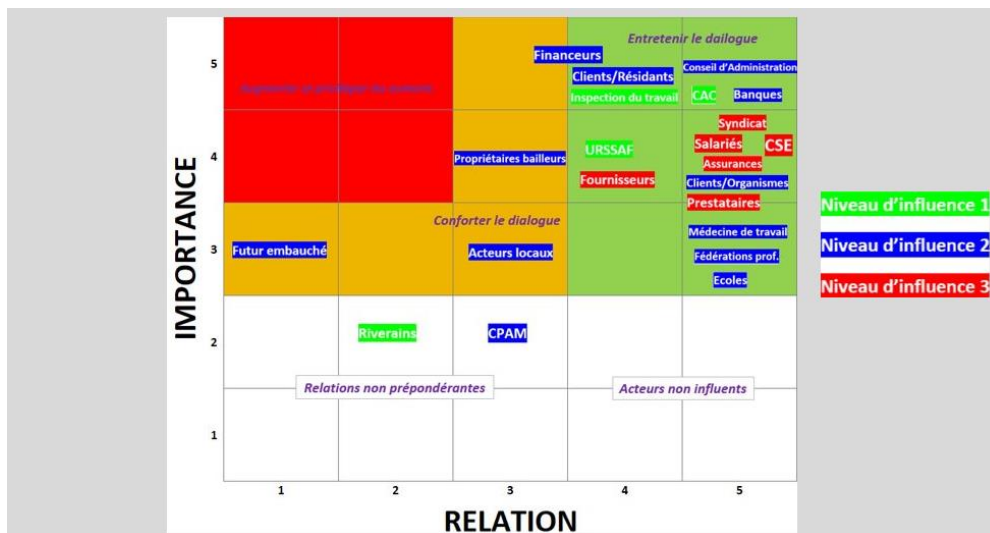
Le travail a démarré par la réalisation d'un diagnostic interne étayé par des interviews des parties prenantes internes : toutes les directions, le comité social et économique (CSE) et l'unique représentant syndical (CFDT).

II – Les parties prenantes de la Fondation ARALIS

1. Le recensement des parties prenantes



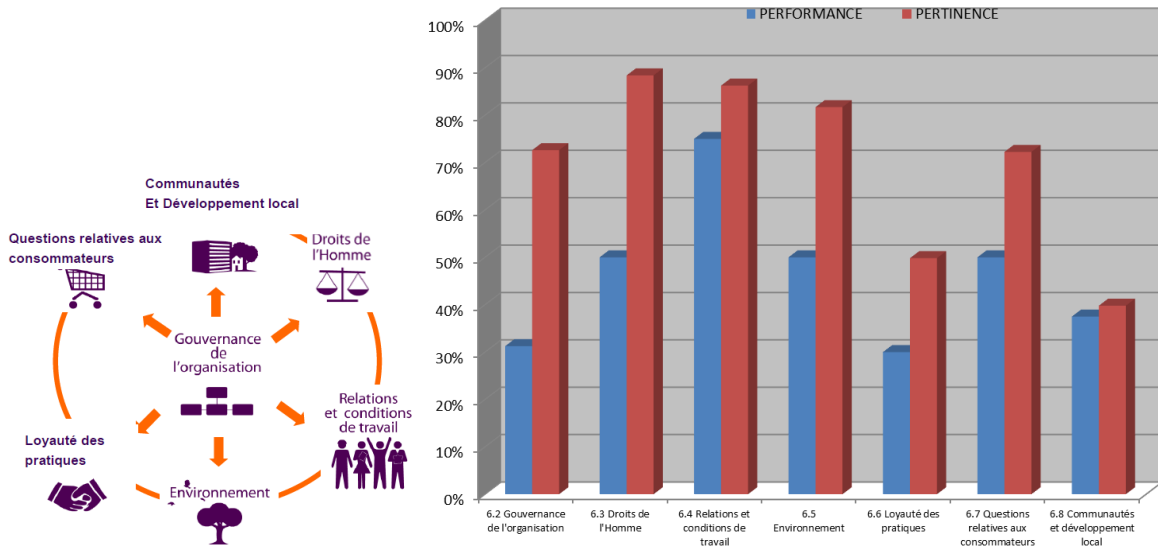
2. La hiérarchisation des parties prenantes



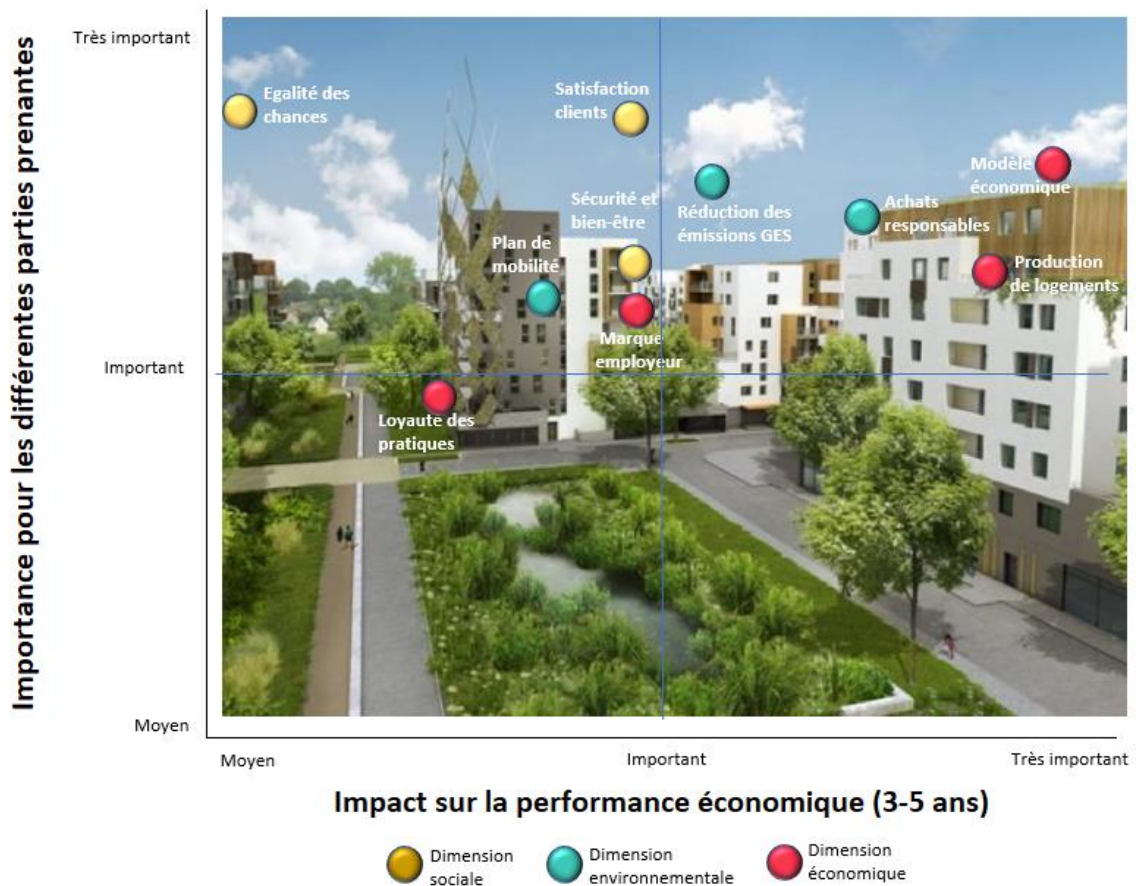
La Fondation entretient majoritairement un bon dialogue avec ses parties prenantes (zone verte). Il faudrait conforter et développer le dialogue avec trois parties prenantes : propriétaires bailleurs ; les acteurs locaux et le futur embauché. Et sur le long terme, engager un dialogue avec la CPAM, et les riverains.

III – Le périmètre des enjeux

Les activités de l'organisation sont examinées au regard des sept questions centrales de l'ISO 26000 qui se déclinent en 44 domaines d'action. Ce diagnostic nous permet de mettre en lumière le profil de l'organisation :



Les 7 questions centrales et les 44 domaines d'action de l'ISO 26000 peuvent ainsi se traduire par des problématiques avec les enjeux RSE suivantes :



IV - Notre plan d'engagement RSE 2021-2025

Les quatre engagements de la fondation ARALIS se déclinent de la manière suivante :

Gouvernance responsable

- Garantir la mise en œuvre du dialogue avec toutes les parties prenantes
- Garantir les processus au regard des risques de corruption

Limiter notre impact sur le climat

- Favoriser la mise en place du plan de mobilité
- Privilégier les fournisseurs locaux
- Mesurer notre impact par la réalisation du bilan carbone / initier un plan d'action à l'issue du bilan carbone

Développer nos contributions citoyennes et sociales et Préserver les ressources de la planète

- Favoriser la sensibilisation des résidants aux enjeux environnementaux.
- Piloter une politique sociale harmonieuse, basée sur le développement des compétences, l'inclusion du handicap et la bienveillance.
- Améliorer toujours plus la culture santé et sécurité, le bien-être et la qualité de vie au travail.
- En matière sociétale, inscrire nos collaboratrices et nos collaborateurs dans une démarche solidaire.
- En matière de contribution au développement local et sociétal, promouvoir l'accueil d'universitaires, de stagiaires
- Définir une politique d'achat respectueuse de l'environnement
- Mettre en place un suivi des consommations des fluides

Engager les résidants comme acteurs, contributeurs et promoteurs de nos ambitions sociales et environnementales

FOURNISSEURS

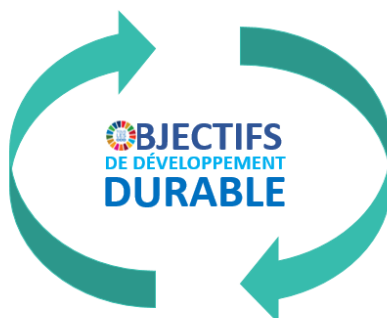
Favoriser les relations responsables de co-construction avec les fournisseurs
Intégrer des critères sociaux et environnementaux dans les processus d'achats

DEMANDEURS DE LOGEMENT ET RESIDANTS

Garantir la transparence dans le traitement de la demande et le parcours résidentiel
Garantir un service de qualité pour nos résidents
Proposer des logements et un cadre de vie de qualité
Proposer un accompagnement social adapté aux besoins des personnes
Favoriser la participation, la concertation des résidents et leurs représentants

GOUVERNANCE

Prévenir les risques déontologiques et éthiques
Garantir la transparence et l'efficacité des instances de gouvernance



SOCIAL

Garantir la non-discrimination
Développer les compétences des collaborateurs et favoriser leur mobilité
Garantir la santé et la sécurité au travail
Promouvoir un dialogue social de qualité
Promouvoir la qualité de vie au travail

ENVIRONNEMENT

Favoriser les équipements et conception de bâtiments en intégrant le développement durable
Mettre en place une politique d'achat respectueuse de l'environnement
Veiller à réduire l'impact environnemental relatif à notre fonctionnement interne

ANCRAGE TERRITORIAL

Sensibiliser les résidents aux enjeux environnementaux
Soutenir le développement local par ses achats locaux
Favoriser les synergies en travaillant avec des partenaires

LES ACTIONS MENEES EN 2022

I – Favoriser la qualité de vie et des conditions de travail

Effectif total sur 2022 : 139

Femme : 65%

Homme : 35%

Nombre d'embauches : 23

Nombre de départs : (démission / licenciement / RC) : 28

Absentéisme : 24%

Promotion interne : 3

1. Entretenir un bon dialogue social

Dialogue social actif



Le chiffre clé : **5**

C'est le nombre d'accords d'entreprise signés en 2022.

2. Le télétravail et le droit à la déconnexion

Accord collectif signé
en mars 2021

Droit à la déconnexion



Cet accord a pour objectif de respecter les temps de repos et de congé, de préserver la vie personnelle et familiale du salarié.



Accord collectif signé
en mars 2021

Télétravail 2 jours par
semaine



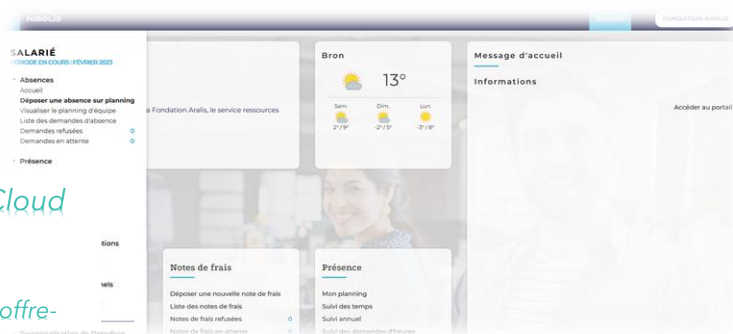
Le chiffres clés : **1528**

C'est le nombre de jours en télétravail (trajets évités).

3. Simplifier la gestion RH pour les salariés

Mise en place du SIRH en Cloud
NIBELIS

Accès sécurisé au compte et au coffre-



Pas d'impression de bulletins de paie ni d'envoi aux salariés : stockage dans les coffres-forts personnels de chacun des salariés.

Gain de temps de gestion et réactivité des validations des demandes d'absence et de télétravail, évitement des échanges de mail pour les demandes d'absence et de télétravail.

Le chiffre clé : **130**

C'est le nombre de fiches de paie non imprimées, ni envoyées aux salariés (décembre 2022).

4. Encourager les salariés à venir travailler en vélo

Afin d'encourager les salariés à venir travailler en vélo, la direction générale a mis en place les indemnités kilométriques à vélo (0.25 €/km).

Le chiffre clé : **1487**

C'est le nombre de kilomètres des salariés réalisant les trajets travail/domicile à vélo.

5. Former pour s'adapter à l'environnement

La Fondation ARALIS a une politique de formation et d'accompagnement des salariés au regard de leurs besoins et de l'évolution de l'environnement.

Le chiffre clé : **48**

C'est le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation sur 2022.

II - Réduire nos émissions de GES

1. Sensibiliser tous les salariés et les membres du CA sur l'environnement

En rendant accessible le diagnostic scientifique du GIEC, La Fresque du Climat permet une compréhension partagée des enjeux climatiques chez nos salariés et administrateurs, un préalable au lancement d'initiatives constructives et transversales dans notre organisation.



Journée annuelle de la Fondation ARALIS

« Fresquons » tous ensemble !

Faites **basculer**
le monde dans
la **transition**.

Découvrez la Fresque du
Climat, l'outil clé pour
mieux comprendre, et
mieux agir.



Le chiffre clé : **101**

C'est nombre de personnes (salariés / administrateurs) ayant participé à un atelier de la Fresque du climat.

2. Faire évoluer notre parc de voitures de service

La Fondation ARALIS dispose d'un parc de voitures de service pour les déplacements professionnels. Notre volonté est de réduire progressivement les voitures thermiques de notre parc.

Toyota YARIS Hybride	Siege	Hybride
VOLKSWAGEN UP 2.0	Siege	Electrique
CITROEN C3	J.VALLET	Thermique
CITROEN BERLINGO	GRANDE METROPOLE	Thermique
CITROEN BERLINGO	BERAUDIERE	Thermique

Le chiffre clé : **20%**

La part de la flotte automobile propre (hybride ou électrique) du parc de voitures de service.

3. Encourager la participation des salariés au Challenge mobilité

La Fondation ARALIS a participé à cette journée de Challenge mobilité Auvergne Rhône-Alpes, faisant ainsi partie des 500 nouveaux établissements à s'inscrire sur 2022 (au total 2 417 établissements participants).



Challenge Mobilité!
Auvergne-Rhône-Alpes
Au travail j'y vais autrement.
Jeudi 2 juin 2022

Classement dans la catégorie « Métropoles »

ÉTABLISSEMENTS DE 50 A 249 SALARIÉS

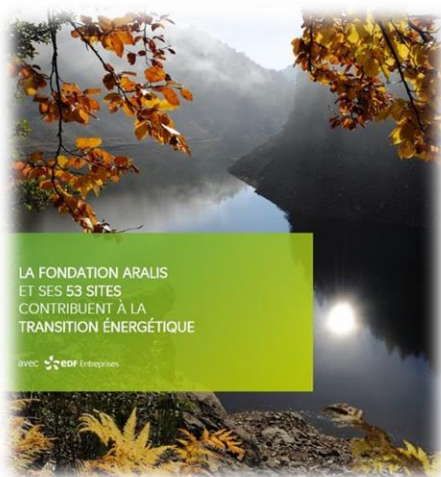
Rang	Raison sociale	Commune	Taux de participation
110	GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE (PRÉMALLIANCE)	Grenoble	47 %
111	RAYGROUP	Grenoble	47 %
112	COURBON SAS - COURBON SOFTWARE & SERVICES SUPPORTS	Saint-Étienne	47 %
113	MAIRIE DE CORENC	Corenc	47 %
114	BUSINESS & DECISION	Lyon	46 %
115	ELISE LYON - SARL MELÉZE	Villeurbanne	46 %
116	FONDATION ARALIS	Lyon	46 %

Le chiffre clé : **46%**

C'est la part du nombre de salariés ayant participé à ce challenge de mobilité. La Fondation est classée au rang 116 sur 273 établissements dans la catégorie « Métropoles » des établissements de 50 à 249 salariés.

4. Promouvoir les énergies vertes

Lors du renouvellement du contrat d'électricité, la Fondation ARALIS a pris en compte son engagement à la transition énergétique en signant le nouveau contrat avec EDF avec un surcoût.



EDF injecte de l'électricité d'origine renouvelable à hauteur de 100% de notre consommation d'électricité



Contrat effectif depuis le 01/01/2021

Le chiffre clé : **100%**

C'est la part de notre consommation d'électricité à laquelle EDF s'engage à injecter de l'électricité d'origine renouvelable.

5. Inscrire des engagements environnementaux dans notre Référentiel Construction

Le travail réalisé a été piloté par la Direction du Patrimoine avec la participation de tous les métiers de la fondation ainsi que la consultation des résidents.

Inscription des objectifs suivants : conception efficiente hiver comme été, lutte contre les îlots de chaleur, favorisation de la biodiversité, maîtrise des consommations, choix d'équipements et matériaux avec des performances environnementales élevées.

Une approche RSE sera également favorisée, en préférant les fabrications locales et françaises, l'étude de circuits d'approvisionnement de matériaux issus du recyclage et du réemploi, etc.

Concernant les consommations de fluides, il sera étudié toute possibilité de recours à des énergies renouvelables afin d'atteindre les exigences de la réglementation énergétique en permanente mutation et des certifications/labélisations. Le recours au chauffage urbain sera favorisé dans les zones desservies. Par ailleurs, chaque projet devra intégrer au moins 2 matériaux issus du réemploi.

Pour chaque projet, sera étudié la possibilité technique et financière d'une certification NF Habitat HQE de la Métropole de Lyon (ou équivalent local de certification en dehors de la Métropole).

Chiffre clé : **109**

C'est le nombre de gardes corps récupérés lors de la démolition du FTM St Pierre de Vaise pour la future résidence sociale Francia.

6. Trier nos déchets

Nous avons mis en place une station de tri au siège social.



Bac Jaune : canettes et bouteilles en plastiques

Bac Bleu : papiers et cartons

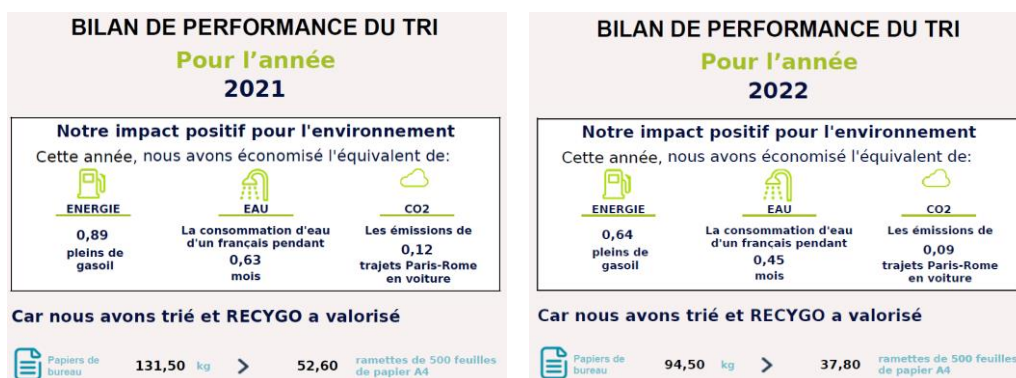
Bac gris : déchets non-recyclables

Colonne avec tiroirs : tiroir n°1 : lingettes ; tiroir n°2 : piles usagées ; tiroir n° 3 : bouchons en plastique ; tiroir n°4 : DEEE (déchet équipements électriques et électroniques).

Chiffre clé : **91,69 kg**

C'est la quantité de déchets récoltés pour être recyclés.

Nous avons un **contrat spécifique avec Recygo** pour le recyclage des déchets de papier de bureau. Le ramassage des bacs de papiers est réalisé par les services de la poste.



Le chiffre clé : **-28%**

C'est la part de la diminution de la quantité de papier (jeté) recyclé.

III – Contribuer au développement de notre territoire

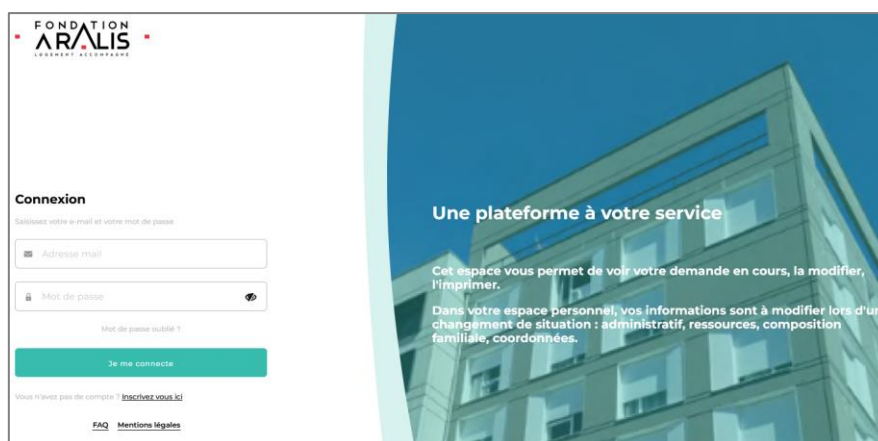
1. De par notre cœur de métier

Notre contribution à notre territoire réside dans notre cœur de métier. En effet, nous logeons des personnes confrontées à des difficultés d'accès au logement, des personnes en transition, en mobilité géographique, des personnes confrontées à une ou plusieurs rupture(s) : professionnelle, familiale, liée au logement ou à l'hébergement, des personnes en situation de grande exclusion, souvent de santé fragile, marquées durablement par leurs parcours et les épreuves de la vie ou des personnes issues des nouvelles migrations.

Il s'agit principalement de personnes isolées ou petites compositions familiales.

- Nombre de personnes logées sur 2022 : **3 966** personnes
- Dispositif d'hébergement d'urgence : **516** (471 dans le Rhône et 45 Loire) personnes prises en charge
- Dispositif Pension de famille : **156** personnes accompagnées
- Dispositif HRA : **50** personnes accompagnées
- La Conférence des Financeurs (CDF) : **40** personnes accompagnées
- Référence RSA : **206** personnes accompagnées dans le cadre du RSA ;
- Accompagnement dans le financement FSL :
 - ⇒ **80** personnes accompagnées dans le cadre de la vulnérabilité
 - ⇒ **146** personnes accompagnées dans le cadre de l'ASLL
 - ⇒ **25** personnes accompagnées à la demande d'aide FSL (pour les dettes locatives)

2. Rendre autonome les demandeurs de logement



La mise en place de la demande de logement en ligne a supprimé le dossier papier depuis le 1er août 2022. Plus moderne, plus facile d'utilisation et accessible 24h/24h, la demande en ligne offre aux résidents :

- Un espace personnalisé pour créer et modifier sa demande
- Un suivi en temps réel de sa demande
- Une attestation d'enregistrement de sa demande de logement

Le chiffre clé : **972**

C'est le nombre de dossier papier non imprimé depuis le 01/08/2022, donc à raison de 2 feuilles par demande =>1 944 feuilles A4 économisées

3. Développer des projets au bénéfice de notre public

Dans une logique de développement de notre contribution à rendre le territoire plus solidaire par le développement d'actions pouvant être soutenues financièrement par des financeurs publics ou privés.

HRA avec AVP

La Fondation ARALIS a répondu à un appel à projet de la Métropole de Lyon en lien avec la Caisse nationale des solidarités et de l'autonomie (CNSA) fin 2021. La Métropole de Lyon (20%) et la CNSA (80%) octroient à la fondation une subvention sur 7 ans de l'Aide à la vie partagée pour nos deux Habitats Regroupés Adaptés. Nous pouvons ainsi proposer un accompagnement adapté au projet de vie des personnes âgées de plus de 65 ans en résidence sociale (actions individuelles et collectives permettant de créer des liens et prévenir la perte d'autonomie).

Le chiffre clé : 50

C'est le nombre de personnes âgées pouvant bénéficier de l'aide à la vie partagée, un accompagnement adapté à leurs besoins.

Projet St Exupéry

La Fondation Nexity a soutenu financièrement le projet « Salle Saint Exupéry » proposé par la Fondation ARALIS suite à un appel à projet pour le FTM Les 4 chemins à Meyzieu. La finalité du projet est de pouvoir mettre en place des soutiens scolaires pour les enfants en difficulté scolaire, des initiations informatiques pour réduire la fracture numérique des adultes hébergés sur le site.

Le chiffre clé : 60

C'est le nombre de résidents pouvant bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

Aide aux impayés des jeunes

La Fondation Abbé Pierre a soutenu financièrement les jeunes en impayés logés en résidence sociale pour jeunes, en réponse à l'appel à projet par la Fondation ARALIS. Cette aide consistait à effacer la dette locative afin de maintenir les jeunes dans leur logement.

Le chiffre clé : 11

C'est le nombre de jeunes ayant eu une aide financière pour leur dette d'impayés de leurs redevances.

4. Accueillir des stagiaires

Depuis quelques années, cette démarche d'accueil des stagiaires s'est structurée autour d'un objectif : faire partager l'univers de l'entreprise à des jeunes et leur faire découvrir les différents métiers de la fondation.

En phase d'intégration se déroule un accueil par l'équipe de la direction générale : toutes les directions et les fonctions transversales de la DG.

Conception d'un programme de stage pour que le stagiaire soit accompagné au mieux durant toute la période. Ce programme lui permet de disposer de la liste des salariés qu'il sera amené à rencontrer lors de son parcours d'intégration afin de découvrir leur métier. Le document fait état également des activités prévues tout au long de son stage, dans la finalité d'apporter une contribution concrète à l'entreprise.

Le chiffre clé : **10**

C'est le nombre de stagiaires accueillis en 2022.

5. S'interroger sur la question de discrimination

Dans une démarche d'amélioration continue, la Fondation a missionné Nadia Hamadache pour réaliser un diagnostic Prévention des risques de discrimination.

Ci-après la conclusion de ce rapport :

« En conclusion, les éléments de maîtrise des risques ont globalement été mis en place au sein de la fondation ARALIS pour éviter tout risque de discrimination dans le cadre de ses activités. Des points de progrès sont envisageables si la fondation souhaite parfaire sa politique de prévention. Un contrôle des effets produits, notamment sur l'accès au logement, la gestion locative et l'accompagnement pourrait idéalement être envisagé.

Un point de vigilance doit retenir l'attention de la fondation quant à son rôle dans le repérage des situations de discrimination vécues par les résidents et l'intervention des professionnels dans le cadre de l'accompagnement, ainsi que l'interpellation des partenaires ou des pouvoirs publics locaux dans les cas de redondance afin de répondre à ses valeurs et sa posture d'acteur de l'égalité. »

Fort de ce constat, la fondation met en place en 2023 un groupe de travail accompagné par Nadia Hamadache sur l'approfondissement de cette question.

NOS PERSPECTIVES

Nous projetons de réaliser le bilan carbone sur 2023. Cette action sera importante pour notre démarche RSE car elle nous permettra de mesurer nos actions et de faire évoluer notre plan d'actions pour l'avenir.

Par ailleurs, d'autres actions vont se mettre en place, telles que le plan de mobilité, le développement d'une politique d'achat responsable et la sensibilisation de nos résidents sur la question des énergies, et aussi plus globalement, de l'environnement. Nous devons agir collectivement pour un impact positif.